

CORRIGENDUM N°2
Réf : CSC GIN23008-10128

Marché relativ à la « réhabilitation des bâtiments de salles de formation du centre d'autonomisation et d'entreprenariat (CAEF) de Dubréka »

Lieu(x) d'exécution : Guinée
Objet : correctif au CSC GIN23008-10128

Le cahier spécial des charge est modifié/corrigé comme suit :

Lire :

3.10 Devis quantitatif et forfaitaire et bordereaux descriptifs des prix

3.10.1 Devis quantitatif et forfaitaire

b- Salle de formation 2 (voir plan topographique : bâtiment 4, page 37)

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF SALLE DE FORMATION 2					
N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire HTVA (EURO)	Montant HTVA (EURO)
VII	Plomberie sanitaire				
7.1	* Fourniture et pose de WC complet	u	1,00		
7.2	* Fourniture et pose lavabo + miroir	u	1,00		
7.3	* Fourniture et pose bonde de sol	u	1,00		
7.5	* Raccordement au réseau de distribution en eau des sanitaires y/c ttes sujétions	fft	1,00		
VIII	Peinture				
8.1	* Ponçage et nettoyage des murs	m ²	783,00		
VIII.1	Peintures acryliques				
8.1.1	* Peinture acrylique sur murs intérieurs et extérieurs y/c toutes sujétions de mise en œuvre	m ²	783,00		
VIII.2	Peinture anti rouille sur porte et antivol métallique				
8.2.1	* Peinture sur porte métallique.	kg	10,00		
8.2.2	* Peinture sur antivol métallique	kg	14,00		
VIII.3	* Peintures sur plafond				
8.3.1	* Peintures au latex sur plafond y/c toutes sujétions	m ²	300,00		
VIII.4	Peintures anti humidité				
8.4.1	* Peinture Glycéro sur la fondation y/c toutes sujétions de mise en œuvre.	m ²	67,20		
Total					

1.3.5 Droit d'introduction et ouverture des offres
1.3.5.1 Droit et mode d'introduction des offres

Le soumissionnaire introduit son offre de la manière suivante (ne pas respecter cette règle constitue une irrégularité substantielle et entraîne-la non sélection de l'offre) :

a) Un exemplaire original de l'offre technique et administrative (paraphé sur chaque page) sera introduit sur papier ainsi qu'une copie conforme de l'original sur clé USB exploitable. En plus, le soumissionnaire joindra à l'offre trois copies sur papier. Elle est introduite sous pli définitivement scellé, portant la mention :

Nom du soumissionnaire :

Offre technique et administrative, originale et copies : CSC GIN23008-10128

Date limite de dépôt : le **20/06/2025- 16H TU**

Au lieu de :

3.10 Devis quantitatif et forfaitaire et bordereaux descriptifs des prix

3.10.1 Devis quantitatif et forfaitaire

b- Salle de formation 2 (voir plan topographique : bâtiment 4, page 37)

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF SALLE DE FORMATION 2					
N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (EURO)	Montant HTVA (EURO)
VII	Peinture				
7.1	* Ponçage et Nettoyage des murs y/c toutes sujétions.	m ²	783,00		
VII.1	Peintures acryliques				
7.1.1	* Peinture acrylique sur murs intérieurs et extérieurs y/c toutes sujétions de mise en œuvre.	m ²	783,00		
VII.2	Peinture anti rouille sur porte et antivol métallique				
7.2.1	* Peinture sur porte métallique y/c toutes sujétions.	kg	10,00		
7.2.2	* Peinture sur antivol métallique y/c toutes sujétions.	kg	14,00		
VII.3	Peintures sur plafond				
7.3.1	* Peintures au latex sur plafond y/c toutes sujétions.	m ²	300		
VII.4	Peintures anti humidité				
7.4.1	* Peinture Glycéro sur la fondation y/c toutes sujétions de mise en œuvre.	m ²	67,20		
Total					

1.3.5 Droit d'introduction et ouverture des offres
1.3.5.1 Droit et mode d'introduction des offres

Le soumissionnaire introduit son offre de la manière suivante (ne pas respecter cette règle constitue une irrégularité substantielle et entraîne-la non sélection de l'offre) :

a) Un exemplaire original de l'offre technique et administrative (paraphé sur chaque page) sera introduit sur papier ainsi qu'une copie conforme de l'original sur clé USB exploitable. En plus, le soumissionnaire joindra à l'offre trois copies sur papier. Elle est introduite sous pli définitivement scellé, portant la mention :

Nom du soumissionnaire :

Offre technique et administrative, originale et copies : CSC GIN23008-10128

Date limite de dépôt : le **13/06/2025- 16H TU**

Tous les autres termes et conditions du Cahier Spécial des Charges demeurent inchangés. Les présentes modifications ou corrections font partie intégrante du CSC.